

SIMULER LES INDEMNITÉS EN CAS DE LICENCIEMENT ABUSIF

Catégorie(s)

- Simulateur

Thématique(s)

- Emploi, insertion, formation

Public(s)

- Tout public

Comment faire ?

Ce simulateur indique les montants minimum et maximum des indemnités pour dommages et intérêts (indemnités prud'homales) susceptibles d'être fixées par le juge aux prud'hommes, en cas de licenciement abusif, c'est-à-dire sans cause réelle et sérieuse.

Lien vers la ressource

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49067>